

Kigali, le 01 décembre 1961.

Nº 2.295/P-193

Objet:
Agent T.P dans
les Préfectures

Transmis copie pour information à Monsieur le
Ministre des Travaux Publics à KIGALI.

- Monsieur le Préfet de Préfecture
de et à SHANGUGU.

S/couvert de Monsieur l'Administrateur de
Territoire de et à SHANGUGU.

12/12/61
T.8

à l.



Monsieur le Préfet,

3363

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la nouvelle organisation des Préfectures prévoit la désignation dans chaque Préfecture d'un agent des T.P. qui s'occuperait de tout ce qui concerne les travaux publics de la Préfecture (chef de poste entretien des bâtiments, petites constructions, entretien des routes, gestion du magasin, etc.).

Je vous serais obligé de me faire savoir par retour du courrier si vous avez actuellement à votre disposition un agent qui pourrait occuper cette fonction.

Dans la n° 5919, pourriez-vous recommander quelqu'un qui ne fait pas partie de l'Administration mais qui possède les qualités requises pour l'emploi dont question.

Le Ministre,
L. MPAESE NIYE,